



AMÉLIORATIONS DU PROGRAMME ESSENTIAL REWARDS

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Pour tous les détails du programme Essential Rewards (ER) de YL, veuillez vous référer à la FAQ Essential Rewards et aux sections Essential Rewards dans les ressources membres du Bureau virtuel. La FAQ ci-dessous récapitule les améliorations du programme ER en vigueur au 1er septembre 2016.

QUELLES SONT LES AMÉLIORATIONS APPORTÉES AU PROGRAMME ESSENTIAL REWARDS (ER)?

TOTAL** ACTUEL* DES POINTS ER

1-6 mois - 10 %
7-12 mois - 15 %
12+ mois - 20 %

NOUVEAU TOTAL DES POINTS ER**

1-3 mois - 10 %
4-24 mois - 20 %
25+ mois - 25 %

CADEAUX FIDÉLITÉ**

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	Anniversaire ER***
Tangerine+ 5 ml	Jade Lemon 5 ml	Ylang Ylang 5 ml	Mélange	Mélange Exclusive -
ou Grapefruit 5 ml	ou Purification 5 ml	ou Tea Tree 15 ml	Fidélité	Une nouvelle création
ou Lemongrass 5 ml	ou Aroma Siez 5 ml	ou Aroma Siez 15 ml	Exclusive	chaque année

*Total actuel des points ER jusqu'au 1er septembre 2016.

**Les pré-requis minimaux peuvent varier selon les marchés ; pré-requis pour le marché américain d'un PV de 50 sur les commandes ER pour être éligible au cumul de pourcentage et aux cadeaux fidélité.

***24 mois puis annuellement.

EN TANT QUE MEMBRE EXISTANT DU PROGRAMME ER, SUIS-JE ÉLIGIBLE AUX CADEAUX FIDÉLITÉ?

Tous les membres YL participant au programme ER sont éligibles aux cadeaux fidélité ER ; cependant, tous les participants ER commencent au mois 1 en septembre 2016 ou lorsqu'un membre adhère pour la première fois à ER.

Les membres souhaitant se qualifier pour ces cadeaux avantage doivent conserver une commande ER d'un PV d'au moins 50 et passer des commandes consécutives sur le nombre de mois spécifié.



COMMENT RECEVOIR MON CADEAU GRATUIT ?

Le cadeau gratuit sera ajouté à la commande ER traitée suivant le mois consécutif de qualification (3e, 6e, 9e, 12e mois). Par exemple, si un membre atteint son troisième mois en novembre, le cadeau du troisième mois sera ajouté à sa commande ER de décembre.

UN MEMBRE ER PEUT-IL RECEVOIR UN CADEAU POUR CHACUN DES SEUILS À PLUSIEURS REPRISES?

Un membre est éligible à un cadeau fidélité une fois pour chacune des références (3, 6, 9, 12 mois) - à l'exception du cadeau de fidélité annuel (débutant à 24 mois puis ensuite tous les 12 mois). Si un membre manque une commande ER sur un mois, son compte de qualification recommencera à zéro ET ce membre ne pourra se re-qualifier pour un cadeau de fidélité qu'il a déjà reçu.

Exemple : Si un membre reçoit le cadeau de fidélité des 3 mois lors de sa commande ER du 4e mois et manque sa commande ER du 5e mois, il devra recommencer à zéro sa qualification et obtenir son cadeau fidélité des 6 mois. Lorsque le membre atteint le seuil de 3 mois pour la deuxième fois, il ne pourra recevoir deux fois le cadeau fidélité des 3 mois ; le prochain cadeau auquel il sera éligible sera le cadeau fidélité de 6 mois.

À QUEL NIVEAU DE POURCENTAGE UN MEMBRE ER EXISTANT ACCUMULERA-T-IL DES POINTS ER LORSQUE LES AMÉLIORATIONS PRENDRONT EFFET?

Les membres ER existants accumuleront des points ER à partir de septembre 2016 selon le nombre de commandes ER consécutives passées jusqu'à la date de mise en œuvre de ces améliorations.

Exemple : Si un membre a passé une commande ER sans interruption (PV minimal requis atteint pour le marché) pendant 18 mois consécutifs, il commencera à accumuler des points ER à 20 %. Si un membre a passé une commande ER sans interruption (PV minimal requis atteint pour le marché) pendant 30 mois consécutifs, il commencera à accumuler des points ER à 25 %.

LE MOIS DE GRÂCE SERA-T-IL TOUJOURS VALABLE AVEC LES AMÉLIORATIONS DU PROGRAMME ER?

Le mois de grâce a été conçu pour permettre aux membres de sauter une commande sans perdre leur cumul de points ER. À partir du 1er novembre 2016, l'option consistant à choisir un mois de grâce ne sera plus valable. Les membres ne pourront pas choisir cette option en ligne ou par téléphone via les Services membres. Si un membre manque un mois, il perdra ses points



ER et devra recommencer à zéro sa qualification pour le cadeau fidélité (aucun cadeau fidélité précédemment remporté ne pourra faire l'objet d'une re-qualification) et commencera à cumuler des points à nouveau à partir du niveau de 10 %.

QUAND LES AMÉLIORATIONS DE CE PROGRAMME PRENDRONT-ELLES EFFET?

Les améliorations du programme ER prendront effet le 1er septembre 2016.